La République du Centre du 9 mars 2010

Loiret/Région

Temps fort

Nicolas Sarkozy autorise le retour de Najlae Lhimer

■ Le président de la République c'est dit hier, journée des droits de la femme, « prêt à accueillir » la lycéenne expulsée au Maroc après être venue exposer aux gendarmes les violences dont elle était victime.

Cette année, la Journée des droits de la femme a eu un visage : celui de Najlae Lhimer. Cette lycéenne sans papiers, expulsée le 20 février au Maroc après être venue à la gendarmerie de Châteauneuf-Renard dénoncer les violences dont elle était victime en France, a annoncé hier Nicolas Sarkozy. Les détails de ce retour ne sont pas connus. Lors d'une manifestation qui a réuni 150 personnes, hier en fin d'après-midi à Orléans, le comité de soutien à la jeune femme a réclamé « justice, protection et régularisation ».

À l'occasion du centième anniversaire de la Journée internationale des droits de la femme, le président de la République a tenu dans la matinée un audio-conférence formant le collectif « Lutte contre les violences faites aux femmes ». « Interrogé en particulier sur la situation de Mlle Najlae Lhimer, le président de la République s'est dit prêt à l'accueillir en France, si elle le souhaite », a indiqué un communiqué de l'Élysée.

« Je ne pensais pas que cela allait être aussi rapide, a réagi Najlae Lhimer, jointe par téléphone au Maroc, où elle se cache de sa famille. Je remercie le président de la République d'avoir compris ma situation et donné son accord. Toute cette mobilisation autour de moi, l'action du comité de soutien, de la famille Parisot, cela m'a énormément touchée, je suis infiniment heureuse que je ne trouve pas les mots. »

Najlae Lhimer, 19 ans dans quelques semaines, a quitté le Maroc en 2005 « pour échapper à un mariage forcé », explique-t-elle. Elle vivait depuis à Châteauneuf-Renard chez son frère aîné. Élève au lycée Durzy à Cléry, elle s'est présentée le 19 février à la gendarmerie de sa commune pour exposer les violences dont elle était victime de la part de son frère, avec notamment un œil au beurre noir.

MISE À ORLEANS. Le retour de Najlae Lhimer « acquis », 150 personnes ont manifesté leur désir réclamant « justice, protection et régularisation » pour elle. (Photo : Gérard Bézard)

« Très bonne nouvelle » pour Jean-Pierre Door

« C'est encourageant (...). J'espère que ils (ceux-ci, ndlr) vont tenir. Et que cela ne se reproduira pas », a déclaré Jean-Pierre Door, le député-maire UMP de Montargis (Loiret). Il a appris la nouvelle en début d'après-midi. Il l'a dit à *La Rep'* après en avoir été informé par le ministre de l'Immigration, Eric Besson, lui-même informé par téléphone.

« C'est une très bonne nouvelle, on sortira heureux de la Journée des droits de la femme. L'expulsion de la jeune Marocaine avait choqué beaucoup d'entre nous qui elle venait parler plutôt à Châteauneuf-Renard pour des violences familiales, a poursuivi le député. Aujourd'hui, on a le dénouement et une fin heureuse. Najlae pourra terminer son cycle scolaire dans son lycée, ainsi qu'elle le souhaite ». Ajoute le maire de Montargis dont l'adjoint Franck Sapolin est la directrice de cabinet adjointe d'Eric Besson.

« Une injustice »

Sans être de séjour depuis novembre et faisant l'objet d'une obligation à quitter le territoire, elle a été placée dès le lendemain, selon une procédure menée « dans des conditions régulières », d'après le cabinet local préfectoral.

« (...) Nous espérons que Najlae pourra terminer son cycle scolaire dans son lycée, ainsi qu'elle le souhaite », ajoute le maire de Montargis dont l'adjoint Franck Sapolin est la directrice de cabinet adjointe d'Eric Besson.

Le député Jean-Pierre Door, qui a déposé une question écrite au gouvernement sur le cas de Najlae Lhimer, a également salué « le travail des parlementaires, des députés, des sénateurs qui, à droite comme à gauche, ont fait bouger les choses ». Il a notamment cité le député Guy Geoffroy (UMP) qui a déposé une proposition de loi visant à renforcer la protection des femmes étrangères sans papiers battues, le sort réservé à Najlae Lhimer apparaît comme « une injustice ».

Les premiers, ces mêmes Châteauneuf-Renard, réagis par la famille et le réseau éducation sans frontière, le font savoir. Très vite, des médias du monde entier s'intéressent au sort de Najlae Lhimer. Cédé-ci évoque le gouvernement. « Je pense que cette jeune femme va pouvoir rentrer », déclarait dimanche Xavier Darcos, la secrétaire d'État à la Politique de la ville et fondatrice de l'association Ni putes ni soumises (la première à avoir annoncé la décision de Nicolas Sarkozy), Hind Fraiss, sur RTL. Nadine Morano, secrétaire d'État à la Famille, a, elle, vu la jeune femme était « plus en sécurité ici où elle se trouve (au Maroc), dans sa famille ». Un « arrangement de l'histoire » qui a fait bondir les amis de Najlae.

Sandrine Sikora.

REPÈRES

■ 19 février
Najlae Lhimer expose les violences dont elle est victime à la gendarmerie. Elle est placée en garde à vue et renvoyée au Maroc le lendemain.

■ 27 février
Une manifestation réunit 500 personnes à Orléans pour demander son retour. Elles seront 400 huit jours plus tard à Châteauneuf-Renard.

■ 2 mars
Le préfet Bernard Fragneau s'entretient au comité de soutien sur le dossier qui entre les mains du gouvernement. Se présentant comme « tenu par le devoir de réserve en période électorale », il annonce tout de même, dans un communiqué, que « le gouvernement examinera » à la « contestation publique et électoraliste évidente ».

Phoca PDF